AU-DELÀ DES MOTS

ET SI LA PARTICIPATION ÉTAIT UNE PIERRE ANGULAIRE DE LA DÉMOCRATIE RÉPUBLICAINE À LA FRANÇAISE ?

avec Paul Garcia

École du Renouvellement Urbain

ET SI LA PARTICIPATION ÉTAIT UNE PIERRE ANGULAIRE DE LA DÉMOCRATIE RÉPUBLICAINE À LA FRANÇAISE ?

22 mars 2022

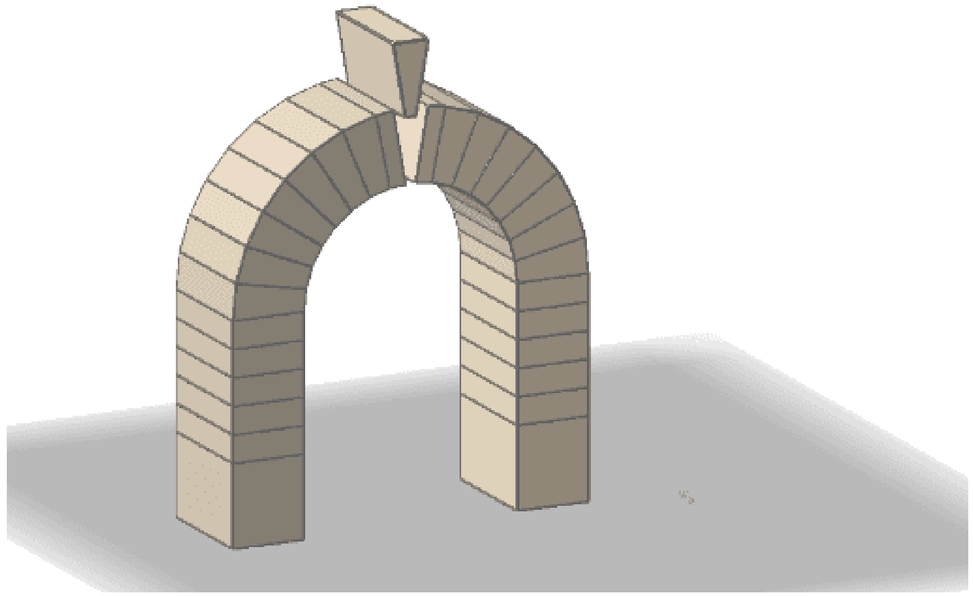

Pierre angulaire, pierre d'angle qui assure la solidité d'un édifice ; élément essentiel, fondamental

Source – Larousse – Mars 2022

Votre intervenant

Les premières lettres de nos trois valeurs républicaines, **Fr**aternité, **Ega**lité, **L**iberté, constituent le nom de Frégali. L'ambition de Frégali Conseil : accompagner la mise en œuvre concrète des valeurs républicaines, ciment de notre société.

- D'où je parle :
  - Mes missions de praticien, de formateur, notamment au sein de l'Ecole du Renouvellement Urbain, ma vie de citoyen.

Frégali Conseil

Paul GARCIA

@ : paulgarcia@fregali.fr
www.fregali.fr

06 25 67 34 07

Accompagnement des écosystèmes d'acteurs locaux intégrant une dynamique partenariale et participative

Praticien et formateur sur le champ de la participation habitante et citoyenne

Réalisation d'études / évaluations participatives

Quelques lectures

1

Posons le sujet de ce temps d’échange

Pour lancer notre réflexion commune

“La participation, c’est une culture nouvelle : participer, c’est une nouvelle mentalité à intégrer par tout le monde : les habitants, non plus, ne sont pas forcément prêts à participer.”

★ *Conseillère citoyenne impliquée avec la Ville et les bailleurs dans le cadre d’un projet de renouvellement urbain – Juin 2021.*

“La fracture de confiance démocratique que nous traversons résulte d’un phénomène que l’on pourrait qualifier de « décrochage citoyen ». Ne se sentant pas entendue, une part grandissante de l’électorat se persuade que le système fonctionne contre ses intérêts et cesse de participer à la vie démocratique de la nation. Face à ce phénomène de désaffection, les pouvoirs publics multiplient les tentatives de démocratie directe… avec un succès mitigé.”

★ *Hervé Estampes, fondateur du cabinet de conseil en stratégie ressources humaines Graduate, Tribune dans Le Monde - 14 janvier 2021.*

Prendre part, pour agir, sans demander à être autorisé !

- **Le fait associatif en France, à partir de la loi de 1901**
  - « **Les associations réalisent une combinaison difficile qui leur est propre entre démocraties représentative et participative.**
  - Tout en développant en leur sein des mécanismes de représentation, elles contribuent par leur mode de formation à une démocratie participative où les parties concernées peuvent s'exprimer directement.
  - Cette accessibilité spécifique procure aux citoyens **une opportunité d'action** (…). »

Fait associatif et démocratie plurielle, Jean-Louis Laville, sans Les Politiques Sociales 2015/1 (n°1-2), pages 9 à 16

- **Les catastrophes et situations d'urgence humanitaire génèrent l'action des citoyens**
  - Exemple : le contexte sanitaire COVID qui a conduit à des actions de solidarité spontanées.
  - Les cataclysmes, les guerres …

leetchi

Guerre en Ukraine : du pain frais pour les réfugiés

« BAM! boulanger indépendant décide d'apporter sa contribution aux évenements en Ukraine.
Mission : faire 100kg de pain par jour sur une période de 10 jours à un poste frontière, au plus près des besoins des migrants ukrainiens.
Départ prévu le 24 Mars 2022 de Lyon, sous drapeau blanc. 4 jours de transport et 10 jours de fabrication. Arrivée à Kosice (Slovaquie) le 25 au soir. Mise en place du fournil le 26 au poste frontière d'Oujhorod (Ukraine). »

Les citoyens informés et acteurs, notamment dans une « e-démocratie »

Un citoyen informé, dont il faut reconquérir l'attention

- Transparence de la vie publique, facilitée par les outils technologiques, les réseaux sociaux, un levier pour lutter contre le désintérêt et le manque de confiance des citoyens dans les politiques.
- Repenser la communication publique : il n'y a plus de rente réservée.

Un citoyen acteur : pour redéfinir notre manière de vivre ensemble

- Proximité et volontariat : deux leviers ci-dessous
- Le crowdsourcing : solliciter les idées de la « foule » pour construire ensemble la ville.
- Le crowdfunding : quand la « foule » choisit d'investir.

Le citoyen décideur

- Pétitions
- Le budget participatif

Source : Christophe Barge et Lorraine Auffray, la Ville intelligente pour les nuls, 2017

Une question à se poser : quels habitants / citoyens voulons-nous ?

Quels habitants / citoyens voulons-nous être ?

- **Des travailleurs-consommateurs ?**
  - « La forme libérale de l'économie n'a pas besoin de citoyens, mais des travailleurs consommateurs. »

    Dominique Rousseau, « Six thèses pour la démocratie continue », Odile Jacob, Février 2022, page 7

- **Des électeurs ?**
  - « La forme représentative de la démocratie n'a pas davantage besoin de citoyens, mais seulement d'électeurs. »

    Dominique Rousseau, « Six thèses pour la démocratie continue », Odile Jacob, Février 2022, pages 7 et 8

La question à se poser : quels habitants / citoyens voulons-nous ?

Quels habitants / citoyens voulons-nous être ?

- **Des contre-pouvoirs potentiels dont il faut se méfier ?**

Aujourd'hui, pas besoin de citoyens pour disposer d'une opposition fortement positionnée.

Dans mes missions en cours, j'ai recensé plusieurs territoires où des conseillers citoyens sont devenus élus communaux de la même majorité ou non. N'est-ce pas sain pour la démocratie ?

- **Des « silencieux » plutôt que des personnes en colère ?**

Les silencieux, certes c'est plus confortable à court terme, moins dérangeant.

Mais la colère des habitants, est-ce grave ? Ou plutôt une étape parfois nécessaire pour nourrir la volonté de participer ? Illustration

Quels citoyens voulons-nous ? N’ayons pas peur de la colère des citoyens

Chargés récemment d’animer un atelier public dans un quartier urbain en difficulté, avec mes collègues j’ai vu arriver cinq habitants en colère, répétant haut et fort : « Nous sommes venus parler des rats ! »

Une représentante du groupe s’est exprimée et nous avons noté ses propos, comme ceux des autres participants.

Des ateliers ont suivi.

En fin de soirée, j’ai entendu la dame dire : « L’important serait de proposer des solutions d’activités aux jeunes du quartier qui ne partent pas en vacances. »

En deux heures de temps, cette habitante, centrée au départ sur sa difficulté, bien réelle, du quotidien, avait laissé sa colère se transformer en l’énergie d’une citoyenne soucieuse des conditions de vie des jeunes du quartier.

Quelle chance qu’elle ait été en colère !

Sinon, elle ne serait peut-être pas venue, la situation des rats n’aurait peut-être pas été prise en compte, l’idée de chercher des solutions pour les jeunes qui ne partent pas en vacances ne serait peut-être pas ressortie.

2

Cette culture du « roi soleil » qui reste ancrée, face à la volonté des citoyens de prendre part

Cette culture du « roi soleil » qui reste ancrée aujourd'hui (1/2)

- **C'est entre le XVIe et le XVIIIe siècle que se cristallise la théorie de la monarchie de droit divin telle que nous l'entendons aujourd'hui, à savoir que le pouvoir du roi vient directement et immédiatement de Dieu, sans l'intermédiaire du peuple, et qu'il n'est responsable que devant Dieu.**
  - *https://www.universalis.fr/encyclopedie/droit-divin/*

- **Avec la théorie de la royauté de droit divin, les rois de France reçoivent leur autorité directement de Dieu, de telle sorte que ce pouvoir divin ne saurait être limité ni par une autorité morale, ni par un contrat social avec le peuple.**

> **« Dieu, qui a donné des rois aux hommes, a voulu qu'on les respecte et Lui seul peut juger leur conduite. Sa volonté est que quiconque obéisse sans discuter.**
>
> - **La tête seule doit penser et prendre les décisions. Les autres membres ne sont là que pour exécuter les ordres. »**
>
>   - *D'après Louis XIV, Mémoires pour l'instruction du Dauphin, 1668*

Cette culture du « roi soleil » qui reste ancrée aujourd'hui (2/2)

- **La déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 :**
  - *Article 3 : **Le principe de toute Souveraineté réside essentiellement dans la Nation**. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.*
- **La nation, le nouveau roi soleil ?**

- **Dominique Rousseau, dans « Six thèses pour la démocratie continue », écrit, à propos de la démocratie représentative :**
  - *« La nation est un être abstrait (…).*
  - *La volonté étant dans la nation et non dans le peuple des citoyens, **elle est achevée, complète et parfaite** quand elle est énoncée par la nation s'exprimant par ses représentants. » (pages 40 et 41)*

- **Aujourd'hui, au moins deux indices sont relevés de cette culture du « roi soleil » qui continue :**
  - *Des représentants de la nation, élus certes, mais avec un taux de participation très faible, qui ne questionnent pas leur légitimité et ne voient pas d'intérêt à faire participer les habitants. **L'élection les a sacrés** et leur pouvoir peut s'exercer de manière absolue pendant tout leur mandat.*
  - ***Le primat de la « culture légaliste »** sur la démarche de projet : ce qui vient d'en haut, la loi et tout ce qui en découle, s'impose et n'est pas à discuter, juste à appliquer.*

Or, au regard des mythes qui nourrissent l'identité humaine, l'être humain porte en lui le besoin d'initiative, d'être créatif … créateur de sa vie !

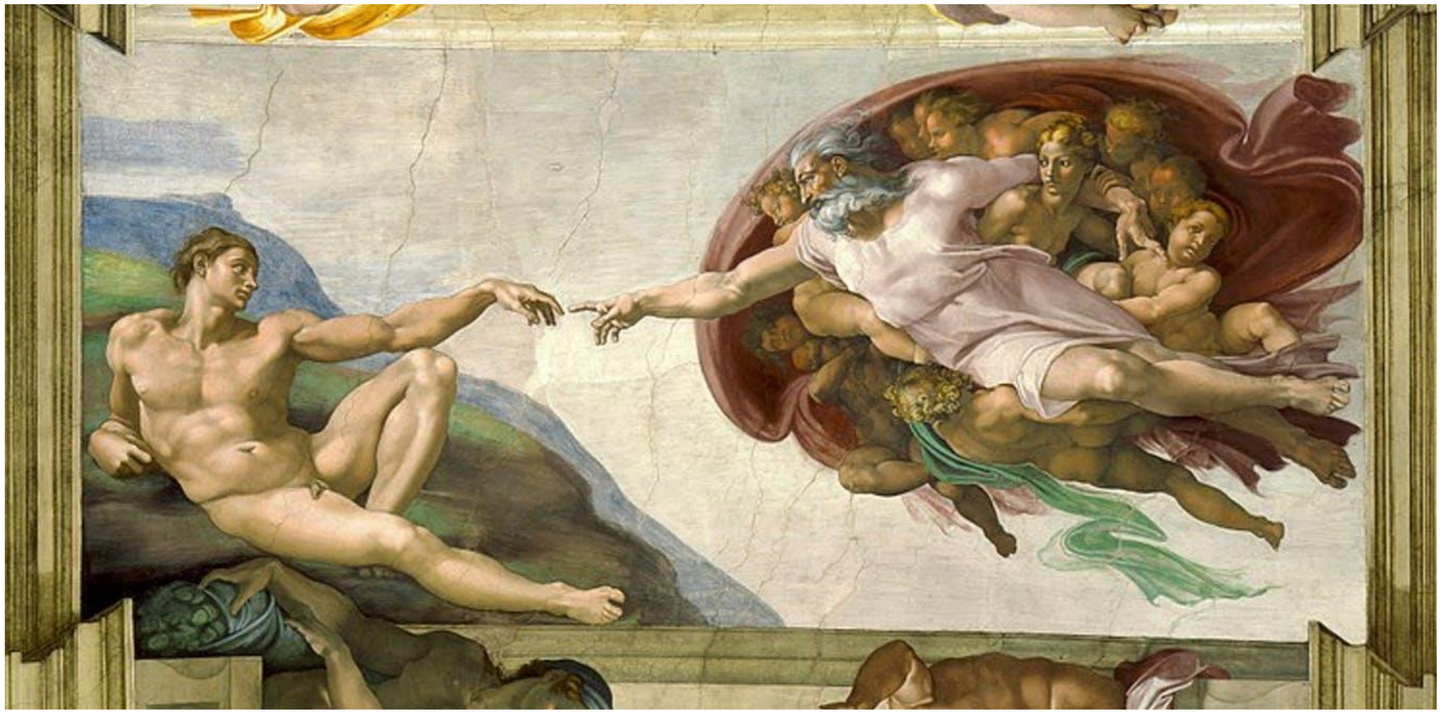

- **« La personne (…) est énergie de création : elle s'accomplit en transformant le monde. »**
  - *Emmanuel Mounier, philosophe personnaliste, par Jean-Marie Doménach, Essais, Editions Points, 2014, page 90.*

La volonté des citoyens de prendre part !

« **Qu'est-ce que le tiers-état ?**

- ★ Tout !
- ★ **Qu'a-t-il été jusqu'à maintenant dans l'ordre politique ?**
- ★ Rien !
- ★ **Que demande-t-il ?**
- ★ A être quelque chose ! »

Emmanuel Joseph Sieyès, Janvier 1789 (dans « Qu'est-ce que le Tiers-Etat », PUF, « Quadrige », 2001)

« **Qu'est-ce que le citoyen ?**

- ★ Tout !
- ★ **Qu'a-t-il été jusqu'à maintenant dans l'ordre politique ?**
- ★ Rien !
- ★ **Que demande-t-il ?**
- ★ A être quelque chose ! »

Dominique Rousseau, « Six thèses pour la démocratie continue », Odile Jacob, Février 2022, page 7

Le citoyen veut participer et être reconnu comme digne de participer

- « L'être humain ressent un besoin essentiel, de caractère universel (…) : le besoin ou désir de reconnaissance. (…)
- Le mépris, l'indifférence, l'arrogance de classe, de race, de hiérarchie, sont des fléaux de civilisation qui, en imposant l'humiliation, empêchent ceux qui la subissent d'être reconnus dans leur pleine qualité humaine (…), ce qu'on appelle dignité. »

- « Les hommes et les femmes traités uniquement comme objets statistiques cessent d'être reconnus comme êtres humains.
- On peut même dire que le primat du quantitatif (…) ne fait que surexciter le besoin anthropologique de reconnaissance. »
  - *Edgar Morin, « Leçons d'un siècle de vie », Editions Denoël, Juin 2021, pages 65 à 67*

Le citoyen veut participer et être reconnu comme digne de participer

- **Colère, défiance mais aussi aspiration profonde, parfois désespérée, des habitants à remettre leur confiance dans l'action publique, en y étant associés.**
- **Nous sommes en crise, entend-on : et si c'était une bonne nouvelle !**
  - Etymologiquement, la « crisis » c'est ce qui met au jour, fait passer au tamis. Et si cette situation trouble que nous traversons était ce temps nécessaire pour faire émerger les moyens de faire mieux République ensemble ?
- **Et si nous prenions appui sur ce terreau d'énergie et d'envie d'agir qui s'exprime pour fertiliser nos valeurs républicaines ?**
- **Coluche formulait cette sentence bien connue : « Les hommes naissent libres et égaux, mais certains sont plus égaux que d'autres. »**

- **Deux volets de cette égalité en souffrance pointent :**

> *« Nous n'avons pas les ressources financières pour faire vivre décemment notre famille… comme les autres. »*

> *« Notre parole n'a pas un poids égal, n'est pas vraiment écoutée et prise en compte, tout au long du processus de décision jusqu'à l'évaluation de la politique publique »*

Des indices institutionnels manifestent l'ouverture, voire l'intention de prendre en compte la volonté des citoyens de prendre part à l'action publique

Depuis juillet 2020, **la démocratie représentative** (relations avec le Parlement) **et la démocratie participative** (participation citoyenne) sont, ensemble, les deux volets du portefeuille de Marc Fesneau, Ministre Délégué auprès du Premier Ministre.

La participation citoyenne fait partie des **intitulés de nombreux mandats des nouveaux élus locaux.**

★ **(Ainsi) « Voter ne dépossède pas le citoyen de son droit et de sa compétence à concourir à la fabrication des lois et des politiques publiques. »**

Dominique Rousseau, « Six thèses pour la démocratie continue », Odile Jacob, Février 2022, page 10

Participer, « prendre part » : une aspiration profonde, qui nécessite au moins deux points d'attention pour réussir

Ces quatre niveaux de participation sont utiles et importants.

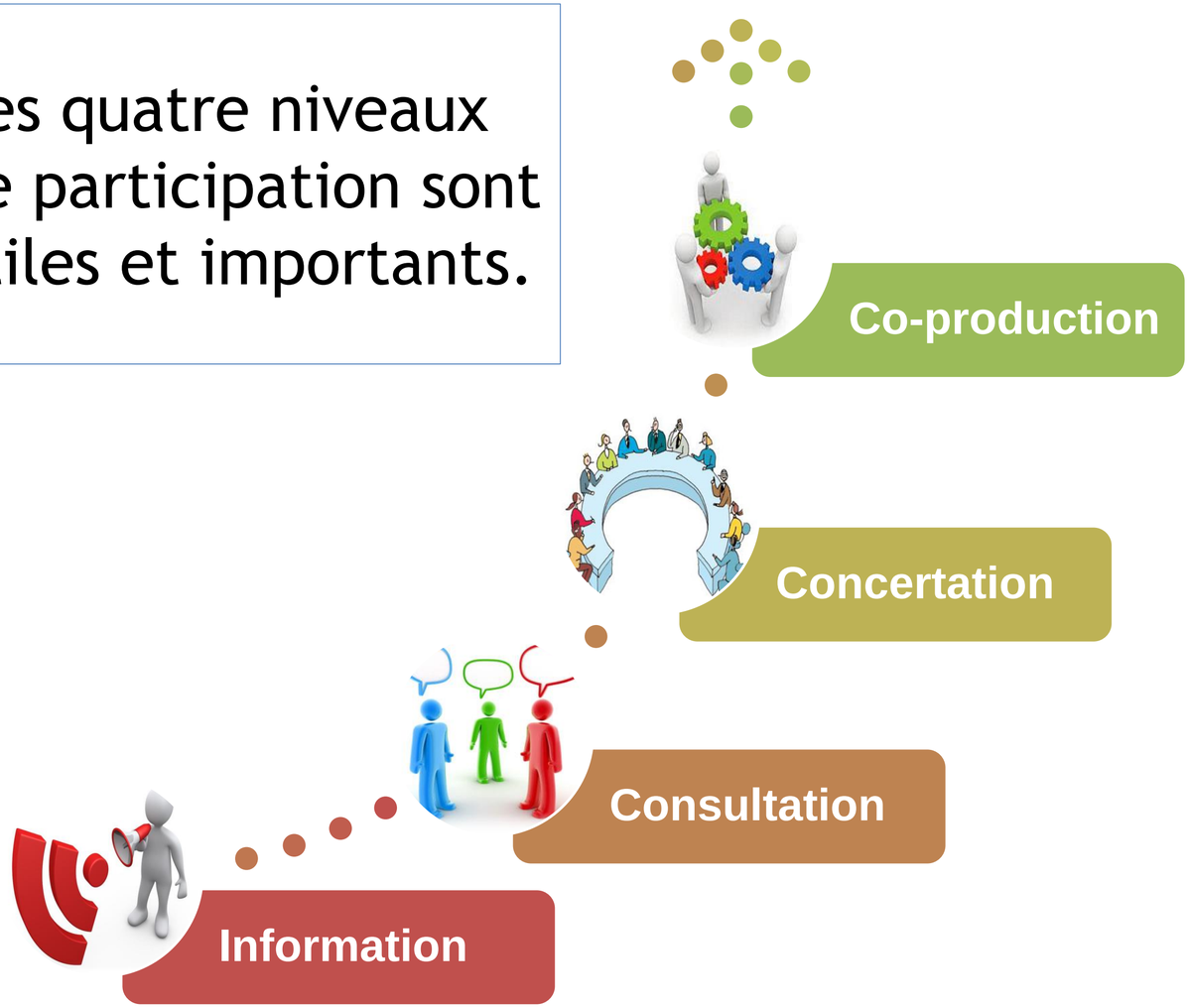

Deux conditions de réussite :

★ **Être clair sur :**

⇒ **Le niveau de participation retenu : quand la « règle du jeu » et la finalité du mode de participation est clair, pas ou moins de frustration.**

⇒ **Les invariants : pas de marges de manœuvre pour les citoyens.**

★ **Dans ce qui est soumis à la participation, s'assurer que, sur un ou plusieurs volets du projet, de la politique, les citoyens auront des marges de manœuvre pour contribuer à faire bouger le projet.**

3

Du principe à la réalité : les valeurs républicaines se sont-elles égarées ?

Les principes et valeurs républicaines, un rêve abstrait

« Eclairé par la raison, **le citoyen universel est débarrassé des préjugés de classe et des soucis liés à sa condition économique.**

- Ce citoyen est titulaire de nouveaux droits, dont celui de participer à l'exercice du pouvoir politique, dans la mesure où **il devient serviteur exclusif de la liberté.** »
  - *Source : Christian Marion, Participation citoyenne au projet urbain, 2011, page 42*

Un bonheur de principe, abstrait…

Promotion du citoyen, de la nation et des valeurs républicaines (liberté, égalité, fraternité) comme leviers du « vivre ensemble », ne donnant plus prise à une lutte des classes.

Promotion du citoyen depuis la révolution française, porteur de ces valeurs qui doivent être plus fortes pour le mobiliser que les contingences du quotidien.

Cette perception vise à **organiser le présent, qui apparait satisfaisant.**

Liberté, égalité, fraternité : ce ciment qui s'est fissuré dès les origines (1/2)

- **Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789**
  - *Article premier : Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.*
  - *Article 2 : Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont **la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression**.*

- **Être libre, c'est n'être soumis au pouvoir d'aucun autre hommes et réciproquement (l'égalité est la réciprocité de la liberté) : être libre en société c'est obéir, non aux hommes, mais à des lois à l'élaboration desquelles on a participé.**
- **Les droits naturels de liberté et d'égalité se complètent alors du droit naturel à la citoyenneté qui est la liberté en société.**
- **La citoyenneté concrétise la réconciliation entre nature et société (…).**
  - *Florence Gauthier, « Triomphe et mort de la révolution des droits de l'homme et du citoyen », Editions Syllepse, 2014, page 40.*

Liberté, égalité, fraternité : ce ciment qui s'est fissuré dès les origines (2/2)

- **Déclaration des droits de l'homme du 29 mai 1793 :**
  - *« Article 1er : **Les droits de l'homme en société** sont l'égalité, la liberté, la sûreté, la propriété, la garantie sociale et la résistance à l'oppression. »*
  - *C'est ici la société, l'ordre politique, qui octroie des droits au citoyen et non plus la nature. (…) La peur des possédants fit céder les droits de l'homme devant le droit de propriété illimitée (article 17).*
  - *Florence Gauthier, Triomphe et mort de la révolution des droits de l'homme et du citoyen, Editions Syllepse, 2014, page 123.*

- **Une nouvelle constitution votée le 22 août 1795, qui ne reconnaît plus le principe de la souveraineté populaire (…).**
- **Les concepteurs de cette constitution (les thermidoriens) renonçaient à réaliser le droit naturel universel pour généraliser (…) une forme nouvelle d'oppression (…) : le matérialisme des biens matériels, la division en classes du droit, et la hiérarchie au sein du genre humain. « La *ré-publique* cédait la place à la *ré-privée* des riches. »**
  - *Florence Gauthier, Triomphe et mort de la révolution des droits, Editions Syllepse, pages 300 et 304.*

- **« La bombe à retardement que représente l'extrême concentration des richesses »**, *Emmanuel Faber, ancien PDG de Danone, Le Monde 13 février 2022.*

D’un rêve abstrait au réel de la vie des habitants

D’un bonheur abstrait…

Promotion du citoyen, de la nation et des valeurs républicaines (liberté, égalité, fraternité) comme leviers du « vivre ensemble », ne donnant plus prise à une lutte des classes.

Promotion du citoyen depuis la révolution française, porteur de ces valeurs qui doivent être plus fortes pour le mobiliser que les contingences du quotidien.

Cette perception vise à **organiser le présent, qui apparait satisfaisant.**

… à des difficultés réelles

La réel de la vie des habitants s’inscrit dans le quotidien

Des écarts (revenus, logement,…) qui se creusent, des fractures structurelles qui excluent de la société une part significative d’habitants (pauvreté, chômage, précarité,…)

Cette perception du réel vise le changement, se projette dans **un futur meilleur** à construire : condition pour se situer comme citoyen

La loi du 21 février 2014 de cohésion sociale et urbaine, une contribution à passer des valeurs républicaines de principe, à une mise en œuvre concrète

« **Garantir** aux habitants des quartiers défavorisés **l'égalité réelle** d'accès aux droits, à l'éducation, à la culture, aux services et aux équipements publics. »

Loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine : article 1

La politique de la ville mobilise et adapte, en premier lieu, les actions relevant des actions des politiques de droit commun…

…et, lorsque la nature des difficultés le nécessite, met en œuvre les instruments qui lui sont propres.

Loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine

Territorialiser, c'est-à dire adapter à la réalité des contextes de chaque quartier, les actions et politiques de droit commun pour faire exister l'égalité réelle.

4

Cette culture de **la raison** qui ne nécessite pas la participation

La raison, le rationalisme, utile si ce n’est pas l’alpha et l’oméga

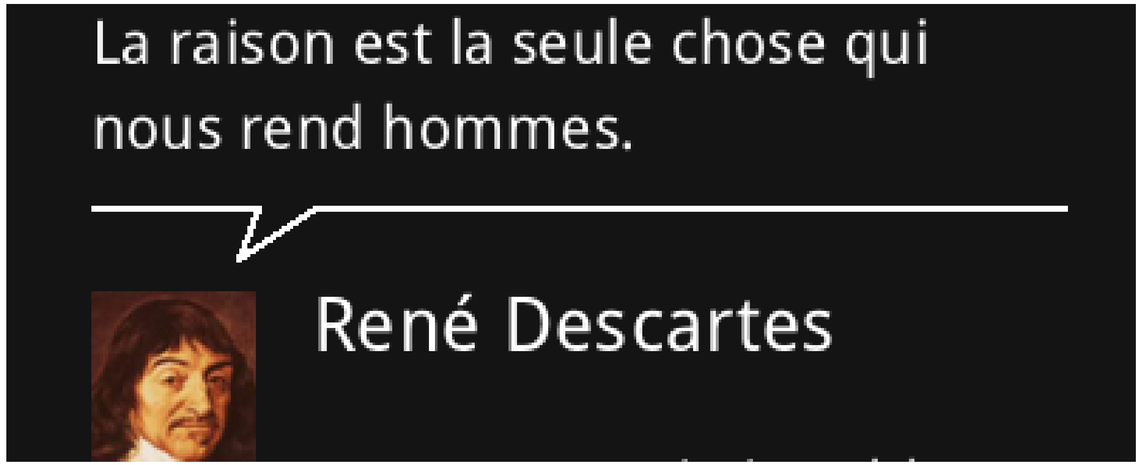

★ **« La seule chose ? Ou le piège d’être un « sachant ».**

La charte d'Athènes en 1933 (publiée en 1941) : vers la « ville fonctionnelle », le triomphe de la raison, toujours d'actualité

La « Charte d'Athènes » : (IVe Congrès international d'architecture moderne (sur la « ville fonctionnelle »)

Urbanistes et architectes y ont débattu d'une extension rationnelle des quartiers modernes.

Le principal concept

Création de zones indépendantes pour les quatre « fonctions » : la vie, le travail, les loisirs et les infrastructures de transport.

- **Concept largement adopté par les urbanistes dans la reconstruction des villes européennes après la Seconde Guerre mondiale et dans la création de villes comme Brasilia (Brésil - 1960)**
  - Ensemble de 4 « super-blocs » constitués s'appelle «Unité de Voisinage», chacune étant affectée à une fonction donnée : l'habitat, les lieux de pouvoirs, les espaces verts, les lieux de travail et de service.
- **Perception de la place de l'habitant dans le projet :**
  - Un empêcheur d'aller vers un projet rationnel, séquencé : travail, habitat, loisirs.
  - Une perte de temps que d'associer les habitants, car le projet est la priorité, pas son usage.

Quand la raison est prise en défaut, mobiliser l'expertise d'usage peut être envisagé

- **Illustration : une démarche de concertation concernant le projet de réaménagement de trois rues qui attire peu :**
  - Une consultation par questionnaire en direction des habitants sur des scénarios d'évolution : très peu de répondants.
  - Une nouvelle consultation qui prend en compte les suggestions du conseil citoyen :
    - ⇒ Ne pas se limiter à une information dans le bulletin municipal.
    - ⇒ Mobiliser des relais, notamment le café – tabac du quartier.
    - ⇒ La présence visible, le jour même, de membres du conseil citoyen, connus des habitants.
- **Autre illustration : aller vers l'égalité d'inscription des habitants des quartiers prioritaires aux équipements sportifs de la Ville :**
  - Des tentatives infructueuses définis par les services, sans grand succès…
  - … jusqu'à coopérer avec les acteurs des quartiers pour ajuster les pratiques aux usages des habitants.

Echapper au « syndrome du Master 2 » … la complexité rationnelle qui paralyse

- **En vue d'élaborer un référentiel d'évaluation partagé des quatre contrats de ville communaux, nous avons commencé par un temps très classique de formulation d'un diagnostic partagé des quartiers prioritaires.**
- **Avant de lancer ce travail, j'ai été frappé par deux points dans le positionnement des interlocuteurs :**

⇒Un engagement passionné pour leur territoire et l'envie de réellement améliorer les conditions de vie des habitants de ces quartiers, qui arrivent parfois en flux continu dans les quartiers.

⇒Un sentiment d'impuissance devant l'ampleur des besoins et des dysfonctionnements perçus au regard des ressources disponibles mobilisables pour construire des réponses à la hauteur des besoins. Ambiance morose.

- **Une fois posé le diagnostic détaillé des quartiers, une unique question a émergé presque naturellement :**

Au vu des atouts relevés, qui montrent toute la créativité et les solutions que les habitants ont su inventer pour vivre ou survivre, quels sont les besoins recensés pour lesquels les habitants n'ont pas de réponses et/ou sur lesquels les acteurs publics auraient une valeur ajoutée propre et un réel pouvoir d'agir ?

- **Trois priorités ont alors émergé.**

5

La participation des habitants, une clef pour **avoir une prise sur le réel**

Face au rationnel qui risque d'aboutir à des décisions « hors sol », la participation des habitants est une clef pour avoir une prise sur le réel

- **« L'hostilité (d'Emmanuel Mounier) aux politiques abstraites vise à définir le champ de la politique vraie. (…) Une seule méthode, toujours la même : nettoyez et reliez les électrodes du réel, l'étincelle jaillira. »**
  - Jean-Marie Domenach, sur Emmanuel Mounier, page 94
- **« Les pauvres, les opprimés, les écrasés (…) ne sont pas des victimes à chérir, mais des personnes à faire exister. »**
  - Jean-Marie Domenach, sur Emmanuel Mounier, page 99

« **Garantir** aux habitants des quartiers défavorisés **l'égalité réelle** d'accès aux droits, à l'éducation, à la culture, aux services et aux équipements publics. »

Loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine : article 1

C'est bien pour cela que la loi de 2014 a appelé de ses vœux l'expertise d'usage, l'expertise du réel, celle du quotidien.

Par l’expertise d’usage, simplifier et rationnaliser autrement

- **Remettre de la simplification là où les ronces de la complexité ont envahi l’action publique, en misant sur l’effet papillon de l’action plutôt que sur la pleine cohérence a priori d’un programme :**
  - Parce qu’ils vivent dans le concret du quotidien, qu’ils construisent chaque jour des solutions pour vivre dans un contexte contraint, les habitants ont une réelle « expertise de simplification et de priorisation ».
  - L’expertise pratique des habitants peut être un excellent antidote à la complexité de la pensée systémique qui tétanise et donne un sentiment d’impuissance à des techniciens bien formés.

- **Rationnaliser autrement l’affectation des ressources et dépenses publiques : un des freins à l’idée d’associer les habitants est la peur de leur irréalisme budgétaire.**
  - Notre expérience montre que les habitants savent pertinemment ce qu’est un budget contraint et un porte-monnaie vide dès le 15 du mois.
  - En outre, ils ont une vraie capacité à mobiliser des ressources d’inventivité et de créativité, qui ne coûtent rien hormis l’investissement de soi, pour mener au bout un projet.

Mais l'expertise d'usage, est-ce bien sérieux, réellement ? Les plus modestes peuvent-ils être nos partenaires au titre d'une expertise d'usage ?

- **Les demandeurs d'emploi de longue durée, les bénéficiaires du RSA et des minima sociaux, les personnes en surendettement … des experts d'usage ?**
  - Ne sont-ils pas d'abord des personnes qu'il faut secouer pour qu'ils cherchent et trouvent des solutions à leurs difficultés ?
- **« Huit français sur dix estiment qu'« il y a trop d'assistanat en France et (que) beaucoup de gens abusent des aides sociales » dit un sondage.**
  - *Si c'est le cas, pourrait-on faire de ces gens des partenaires experts d'usage ?*
- **En réalité, le taux de non-recours aux dispositifs d'aide pour les personnes en situation de précarité n'a jamais été aussi élevé (IREPS Bretagne / ATD Quart Monde).**
  - *« Selon une estimation de septembre 2016, réalisée pour le compte de l'Assemblée nationale, 36% des personnes qui ont droit au revenu de solidarité active (RSA) n'effectuent pas les démarches pour le percevoir. »*
- **Des gens qui ont baissé les bras et se laissent porter ?**
  - *Ou des combattants, qui font face à leurs difficultés, qui jonglent, s'organisent, voire prennent soin des autres, interpellent aussi quand ils le peuvent ?*

Faut-il des situations d'urgence ou des rapports de force pour imposer le réel, comme changement de paradigme de nos politiques publiques ?

Les situations d'urgence qui imposent le réel comme changement de paradigme de l'action publique

- Et puis, une fois l'urgence passée, on en revient à une pensée systémique et hiérarchique.
- La raison l'emporte et fait vite oublier le réel, et remet une hiérarchie en place, celles des sachants qui savent ce qu'il faut décider.
- On oublie vite les rôles essentiels, nécessaires des éboueurs, agents d'entretien, aide-soignants …

- Ou alors il nous faut un bon rapport de force !
- C'est ce qu'écrit Dominique Rousseau : « Ces droits, principes et libertés sont toujours venus des luttes sociales et politiques et ont toujours été imposés à l'Etat. »
  - *Six thèses pour une démocratie continue, page 12.*

Et si l'expertise des plus modestes était un ingrédient pris en compte en continu pour nourrir nos politiques publiques au-delà du temps de l'urgence, de l'émotion, du rapport de force ?

La participation des habitants, une clef pour un tissu social sans couture, dans l'espace et dans le temps, dans les projets et leur mise en œuvre

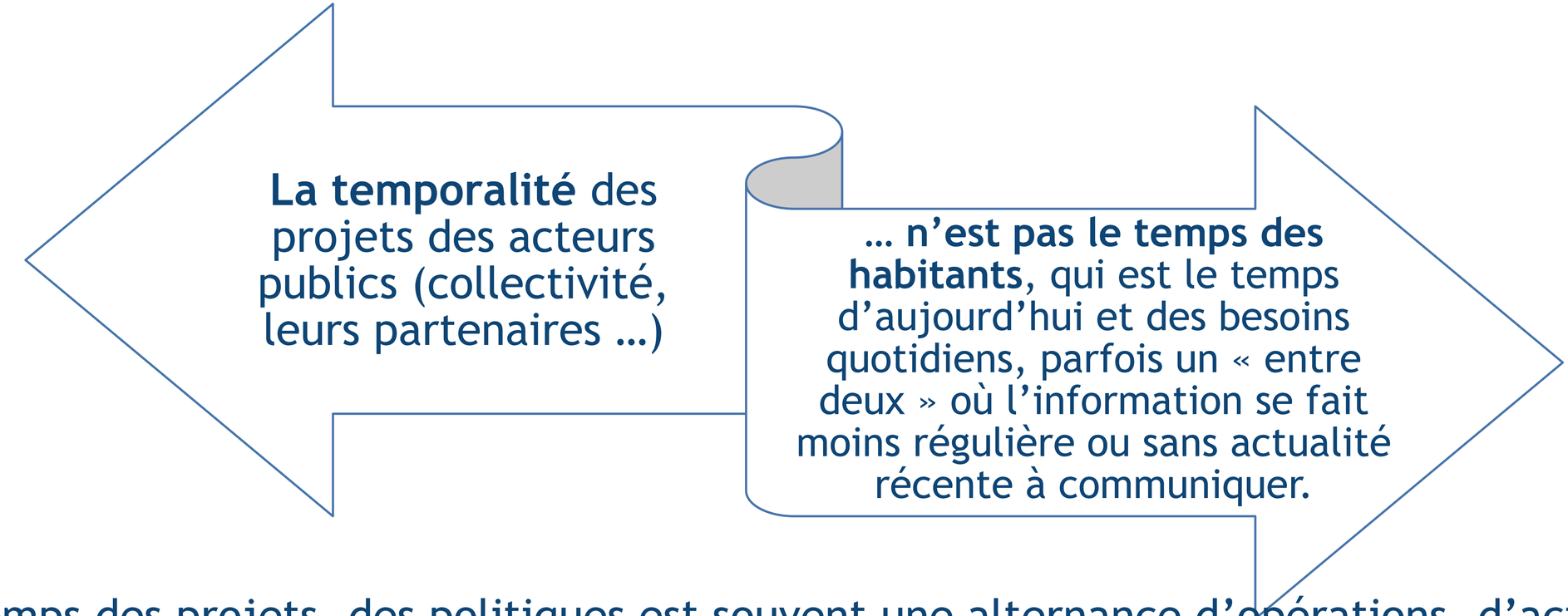

- Le temps des projets, des politiques est souvent une alternance d'opérations, d'actions, et de « temps morts ».
- Or, les habitants, par leur vie et leurs lieux de vie au quotidien, ont une expertise de la continuité de la vie du territoire, dans l'espace et le temps : les temps morts du projet, les espaces vides ou transitoires, sont des opportunités pour agir avec les habitants pour une cohésion sociale et urbaine continue.

Au final, qu'est-ce qu'un projet, notamment de renouvellement urbain, vraiment durable ?

★ **Dans le renouvellement urbain, on parle souvent du hard et du soft !**

Habituellement, **le « hard », ou l'« urbain »** (la réhabilitation, la démolition et la construction de logements et d'équipements publics, l'intervention sur l'espace public, le désenclavement, etc…) **c'est l'investissement dans le cadre de vie.**

Et **l'action sur le « soft » c'est l'action sur l' « humain »** (action sociale, concertation, formation, développement économique, insertion, gestion de proximité, sécurité, etc…).

Bref, le hard, Ce sont des millions d'euros investis, c'est sérieux. C'est ce qui s'inscrit dans le durable.

Et si le hard, en tout cas ce qui garantit la durabilité du projet n'était pas ce que l'on croyait ?

L'appropriation par les habitants, sur les années à venir, des projets, équipements qui auront été réalisés, n'est pas l'enjeu premier au final, au-delà de la qualité du bâti ? Aussi, la participation dans le projet, pour l'inscrire en continu et dans la durée dans les usages, n'est-ce pas le premier facteur de durabilité, plus puissant que le béton ?

6

Vers un nouveau Contrat social ?

Du Contrat social à la démocratie continue ? (1/2)

- Dans son livre, « Rousseau, Du Contrat social », Bruno Bernardi retient notamment deux éléments de la pensée de Jean-Jacques Rousseau :
  - *L'homme est, par nature, « fait pour la liberté » (page 20) contre la domination.*
  - *« Le contrat social consisterait en l'abandon de la liberté d'indépendance de l'état de nature pour une liberté civile, celle du citoyen , membre du peuple souverain, auteur des lois. (…)*
  - *Libre comme citoyen, l'homme serait obligé d'obéir à la loi (…).*
  - *La République serait le règne de la volonté générale , une et indivisible, s'exprimant par les lois. »*

« Rousseau, Du Contrat social », Bruno Bernardi, Editions Flammarion, 2012, page 20

Du Contrat social à la démocratie continue ? (2/2)

- Dans son livre « Six thèses pour la démocratie continue » (pages 42 à 52), Dominique Rousseau pose un constat et formule notamment une proposition :
  - ***Son constat :*** *la démocratie directe et la démocratie représentative, prises comme un absolu, « ont le même défaut : **la fusion entre le corps du peuple et le corps de ses représentants**, **et le rejet d'un écart** (et dès lors) d'une autonomie des corps. »*

Dans la démocratie directe, un seul corps, celui du peuple, posé comme souverain, ses décisions ne pouvant faire l'objet d'aucun contrôle.

La démocratie représentative « a pour défaut d'être d'inspiration … monarchique ». La notion de nation (qui succède au roi) est une simple « modernisation » du système politique de l'Ancien Régime : le corps des représentants (…) absorbe celui des représentés. »

  - ***Une de ses propositions : sortir de la fusion*** *et, en 2022, (…) réussir ce que les révolutionnaires n'ont pu accomplir : donner vie au droit pour les citoyens de réclamer contre les représentants (Pages 47 – 48) => Dès lors, **le citoyen est tout à la fois électeur, pétitionnaire, lanceur d'alerte, requérant, associatif**, etc. Page 52.*

Vers un nouveau Contrat social qui mise d'abord sur la fraternité républicaine

- Pour rappel, Jean-Jacques Rousseau, et les révolutionnaires de 1789 fondent la république sur la liberté du citoyen et l'égalité (l'égalité est la réciprocité de la liberté).
- Pour ma part : **sortir de la fusion, en misant sur la fraternité républicaine, c'est-à-dire la reconnaissance des trois types d'expertise**, comme nécessaires à une « politique vraie » qui améliore le réel, à commencer des plus modestes.

Être prêt à perdre quelque chose pour que l'autre expertise existe et prenne part

- **Juridiquement, le contrat, c'est un accord de deux ou plusieurs volontés, qui a pour objet la création ou l'extinction d'une obligation.**
  - *Par exemple, le contrat synallagmatique ou bilatéral, qui engendre des obligations des deux côtés : perdre et gagner quelque chose pour que le contractant existe.*

Un « sumbolon » était un tesson de poterie cassé en deux morceaux et partagé entre deux contractants. Pour liquider le contrat, il fallait faire la preuve de sa qualité en rapprochant les deux morceaux qui devaient s'emboîter parfaitement.

- **Revenons un instant aux mythes qui nourrissent l'identité humaine, au moins dans la sphère judéo-chrétienne :**

Avec la côte qu'il avait prise à l'homme, il façonna une femme (…). L'homme dit alors : « (…) Voilà l'os de mes os et la chair de ma chair ! » Genèse 2, 22 - 23

L'autre, à la fois proche et autre, ne peut exister si on ne perd pas quelque chose, et quelque chose d'essentiel pour qu'il existe. Et c'est ce qui rendra possible la reconnaissance de l'autre, jusqu'à la coopération, dans le respect des différences.

Illustration : Conseil citoyen, Bailleur, Ville, ce qu'ils retiennent de leur coopération sur une opération de requalification de logements

Pour le conseil citoyen

- La participation, c'est une culture nouvelle
- Travailler avec les bailleurs : un vrai plus
- Les projets, ça marche mieux si on fait participer

Pour le bailleur

- L'expertise des résidents est l'une des clés pour co-construire un projet adapté aux usages
- L'atout du conseil citoyen est sa capacité d'observation et sa force de proposition

Pour la Ville

- La participation est une des clés de réussite des projets.
- Redonner une juste place aux habitants.
- La participation : valoriser la place de chaque acteur pour mener à bien les politiques publiques.

7

Quelques leviers pour aller vers ce nouveau Contrat social

Casser les frontières, donner une prise à l'autre, par des moyens simples, accessibles

Des modalités simples qui relèvent de l'usage du quotidien (« comme pour un pique-nique familial »).

★ Une présence continue est un atout clef de légitimité, renforcé par un mode de présence faisant comme une « couture » entre l'intérieur de l'équipement et l'espace public, en un espace mixte où la rencontre devient possible.

★ Illustration : Mise en place sur un lieu de passage des parcs d'une « Ludomobile » pour favoriser le jeu spontané

⇒ La ludothèque a installé à même le sol, ou sur des tables d'extérieur (comme pour un pique-nique ou un jeu de plein air), des jeux pour tous les âges, à destination des habitants et usagers de passage, sans communication particulière hormis par le visuel immédiat, ni prises de rendez-vous.

Communiquer et rencontrer en « allant vers », dans l'espace public, par des moyens simples, accessibles, et une présence régulière

★ **Faciliter l'accès en « désinstitutionnalisant l'espace public »**

⇒ Illustration : animations sur l'estrade en bois de la maison du projet, maquette roulante du quartier en PRU pouvant être exposée sur l'estrade sans avoir besoin d'entrer dans la maison du projet pour la voir.

« Casser les frontières » entre l'équipement et les habitants
Désinstitutionnaliser les modes de relation

★ **Les solutions apportées, visibles, aux besoins des habitants,** qui renforcent la confiance et l'implication des habitants.

★ **Les relations régulières nouées au quotidien avec les représentants des institutions (élu.e.s)** et structures de services (agents) pour le quartier, dans l'espace public, comme des repères.

Communiquer et rencontrer en « allant vers », dans l'espace public, par des moyens simples, accessibles, et une présence régulière

★ **Faciliter l'accès en « désinstitutionnalisant l'espace public »**

⇒ Illustration : animations sur l'estrade en bois de la maison du projet, maquette roulante du quartier en PRU pouvant être exposée sur l'estrade sans avoir besoin d'entrer dans la maison du projet pour la voir.

« Casser les frontières » entre l'équipement et les habitants
Désinstitutionnaliser les modes de relation

★ **Les solutions apportées, visibles, aux besoins des habitants,** qui renforcent la confiance et l'implication des habitants.

★ **Les relations régulières nouées au quotidien avec les représentants des institutions (élu.e.s)** et structures de services (agents) pour le quartier, dans l'espace public, comme des repères.

Retrouver la proximité du « bonjour » de reconnaissance de l’autre

LA RÉPUBLIQUE DES HYPER VOISINS

« Le bonjour traditionnel à un inconnu ou à un voisin est un signe élémentaire de reconnaissance : « *Tu existes, je te reconnais comme être humain.* »

★ *Edgar Morin, Leçons d’un siècle de vie, page 67.*

Et si l'on faisait de la convivialité, l'énergie durable -et renouvelable (!)- de la société de demain...

Les Hyper Voisins, c'est un collectif. Un collectif de voisins installés dans un territoire de 70 ha dans le 14ème arrondissement, habité par 15 000 personnes et sillonné par 53 rues.

L'objet du collectif ? **Transformer en 12 mois des voisins qui disent bonjour 5 fois par jour en Hyper Voisins qui disent bonjour 50 fois par jour.**

★ La République des Hyper Voisins est un laboratoire d'innovation sociale inscrit dans un territoire du 14ème arrondissement de Paris.

★ Son objet est d'expérimenter, sur une période donnée, la stimulation de la convivialité entre voisins, d'évaluer la richesse produite et d'en mesurer les effets notamment sur :

⇒ La vie quotidienne des intéressés

⇒ L'économie locale

⇒ La participation citoyenne

Construire en continu une cartographie des habitants et usagers selon trois cercles, selon les différences d'attentes et de niveaux d'implication souhaités

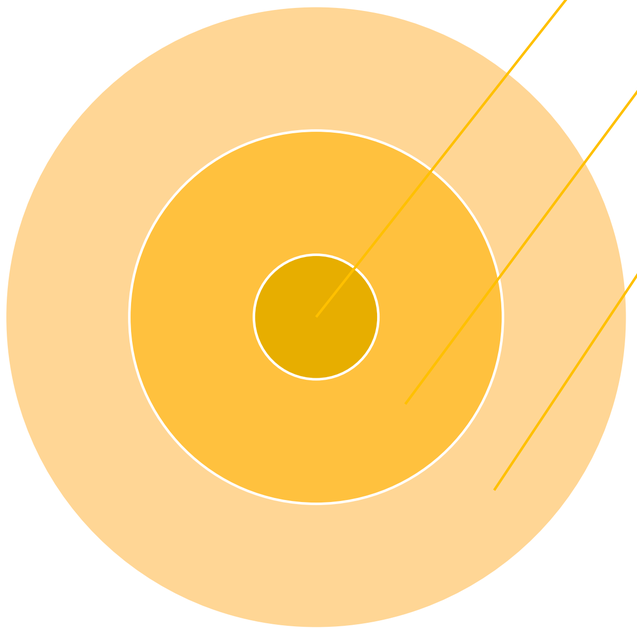

Les habitants / usagers engagés dans la durée

Les personnes ouvertes à s'impliquer ponctuellement, sur un projet

Les autres habitants / locataires, usagers, qui expriment des besoins sans forcément l'envie de participer

Il est important d'être attentif au niveau d'implication et d'engagement souhaité par les membres des 3 cercles d'acteurs :

tout le monde n'est pas prêt à s'engager dans la durée ; parfois c'est plutôt la réalisation de tel projet sur un temps donné qui motive et peut mobiliser.

Certains sont prêts à s'engager dans la durée? Dans la structuration d'une vie associative ?

D'autres seront plus ouverts à s'impliquer sur des projets précis, délimités dans le temps ?

Trois points d'attention : 1/ Mobiliser et rejoindre le plus largement possible toutes celles et ceux ouverts à participer, y compris, simplement, pour exprimer leurs besoins personnels et pour le quartier ; **2/ Coopérer avec des acteurs / habitants relais,** légitimes et ancrés localement et légitimes pour mobiliser habitants, le cas échéant leurs pairs ; **3/** Être prêt à **diversifier les modalités d'implication**

Chercher à recueillir le ressenti, la perception des besoins / attentes des habitants, en particulier les plus modestes

- **Favoriser l'expression des habitants et usagers**
  - S'assurer d'une diversité des expressions, dont la parole des habitants « plus loin », des personnes silencieuses, qui ont d'autres priorités et urgences à traiter que d'aller dans des réunions publiques.
  - **Comment s'y prendre pour rejoindre les « plus loin », les « silencieux », les plus modestes ?**

Préparer en amont :

Réaliser une cartographie des « acteurs relais » et « lieux relais » de proximité :

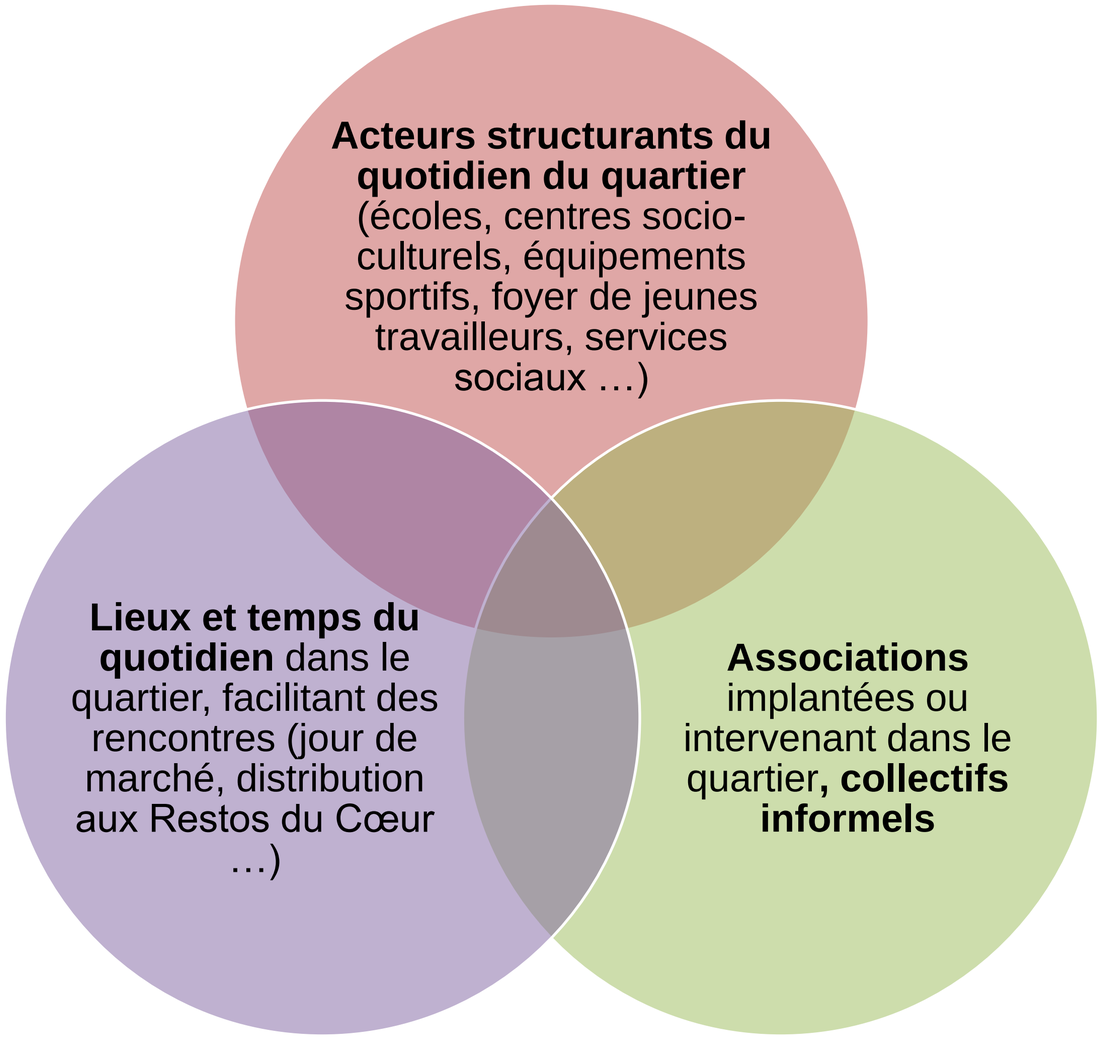

Illustrations

Questionner deux points concernant sa culture et sa vie professionnelle en vue d'inscrire les pratiques partenariales et de participation dans sa pratique

Se questionner :

- **Quel est mon moteur pour agir et être à l'aise sur un projet ?**
  - Suis-je plutôt de tempérament « circulaire », « gestionnaire » ou « feuille blanche » ?
- **Quel est le moteur de mes partenaires ?**

Comment se réalise la participation dans mon institution, ma structure, celle des partenaires ?

Comment mettre en œuvre une vraie participation ?

Partager quelques convictions

- Rien ne m'appartient. On est tous de passage. Quelle trace va-t-on laisser ?
- Qu'est-ce qui a de la valeur ? Ce qu'on produit ? Ce qu'on a co-construit ?
- On n'a pas la solution tout seul d'améliorer la vie des habitants, c'est un leurre.
- Le temps investi dans la participation, c'est du temps gagné pour la durabilité des projets.
- Se réconcilier avec l'être réactionnaire qui est en nous, qui préfère les solutions du passé, pour laisser de la place au progressiste en nous, adepte du réel.

Quelques conditions nécessaires

- Consacrer du temps et des ressources à la participation : choisir et prioriser ses sujets.
- Associer au plus tôt les habitants afin qu'ils montent en compétence sur la compréhension de la complexité des projets.
- Pas de fusion : tenir son rôle d'élu, de technicien, d'habitant / usager / citoyen.

Pour conclure …

Confiance et fidélité : deux mots ayant une même racine grecque !

Si la vraie fidélité aux valeurs de notre République consistait à réapprendre ensemble à se faire confiance, habitants, élus, techniciens pour ancrer ces valeurs dans le réel d'expertises partagées, pour réinventer ensemble le développement durable des territoires urbains et ruraux ?

Bibliographie

★ « Rousseau, Du Contrat social », présentation par Bruno Bernardi, Editions Flammarion, 2012

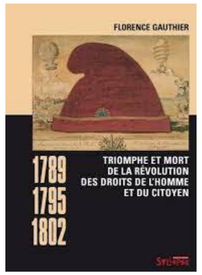

★ Florence Gauthier, « Triomphe et mort de la révolution des droits de l'homme et du citoyen », Editions Syllepse, 2014

★ Dominique Rousseau, « Six thèses pour la démocratie continue », Odile Jacob, Février 2022

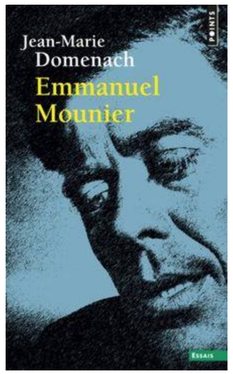

★ « Emmanuel Mounier », par Jean-Marie Doménach, Essais, Editions Points, 2014

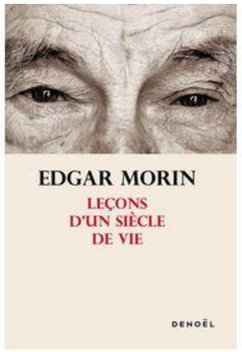

★ Edgar Morin, « Leçons d'un siècle de vie », Editions Denoël, Juin 2021

Vos questions, en rebond de cette intervention

AU-DELÀ DES MOTS
ET SI LA PARTICIPATION ÉTAIT UNE PIERRE ANGULAIRE DE LA DÉMOCRATIE RÉPUBLICAINE À LA FRANÇAISE ?
avec Paul Garcia
École du Renouvellement Urbain

MERCI